

Les phytos, parlons-en !

Vous habitez à proximité de champs agricoles et vous vous posez des questions ?

Ce document synthétique a pour but de répondre à quelques-unes d'entre elles et de vous aider à mieux comprendre les pratiques dans les champs avec un pulvérisateur.

Cet outil ne remplace pas un échange avec votre voisin agriculteur : pour bien vivre ensemble à la campagne, privilégions le dialogue entre agriculteurs et riverains !



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
BRETAGNE

Pourquoi les agriculteurs traitent-ils ?



Face aux **maladies, "mauvaises" herbes ou attaques d'insectes** qui peuvent entraîner jusqu'à la destruction totale d'un champ, **les agriculteurs ont besoin de protéger leurs cultures**. Pour un coût identique, il n'existe pas toujours à ce jour, d'alternatives non chimiques aussi efficaces. Les produits phytos permettent également d'**éviter la présence dans nos aliments de plantes toxiques** comme le datura.



En plus des précautions à prendre pour la santé et l'environnement, les traitements ont un coût et prennent du temps. Pour les limiter, **les agriculteurs observent la plante et le sol afin d'apporter la juste dose au bon moment et au bon endroit**.

Que font les agriculteurs pour éviter les phytos ?



Comme pour les antibiotiques, les phytos c'est pas automatique. De **nouvelles technologies de suivi agronomique les aident aujourd'hui** dans cet objectif. L'utilisation de **solutions alternatives non chimiques progresse** également. Outils de désherbage mécanique, robots, pulvérisation haute précision, variétés résistantes aux agresseurs, associations de cultures sur plusieurs années pour diminuer les attaques... : **la recherche avance, les agriculteurs s'y investissent** mais cela nécessite du temps.



Quels sont les produits épandus avec un pulvérisateur ?



Selon les besoins, les agriculteurs utilisent le pulvérisateur pour épandre des produits phytosanitaires ou des produits nutritifs :

- des **produits chimiques de synthèse** homologués,
- des **produits issus de substances naturelles** dits de "biocontrôle",
- des **produits nutritifs** : engrais liquide ou encore des oligo-éléments.

Comment les produits sont-ils testés ?



Pour nous protéger, **le recours aux produits phytos est très encadré** en France. Les produits phytos utilisés sont tous homologués par un organisme indépendant : l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES), après avoir été soumis à des tests qui durent en moyenne 10 ans. L'homologation **prend en compte systématiquement les risques sanitaires pour les personnes qu'elles soient directement utilisatrices ou non** (personnes présentes, voisinage, consommateurs...).



Pourquoi les agriculteurs traitent-ils tard le soir ?

Pour protéger efficacement ses cultures tout en ayant le moins d'impact possible sur l'environnement, l'agriculteur prend en compte différents paramètres : le vent, l'humidité et la température. L'objectif n'est pas de se cacher en traitant tôt le matin ou tard le soir. Le taux d'humidité de l'air augmentant, traiter le soir favorise l'efficacité du traitement et permet donc de réduire les doses de produits utilisés.

Autre avantage, cette pratique limite l'impact direct du produit sur les abeilles et autres pollinisateurs qui sont absents des champs après le coucher du soleil.



Les particuliers utilisent aussi parfois des pesticides :

anti-mouches, raticides, produits pour traiter les combles, façades et toitures, anti-puces, anti-poux, désinfectants ménagers et autres produits contre les champignons, bactéries...



Quelles sont les distances à respecter vis-à-vis du voisinage ?

Périodes, zones ou distances de traitement : c'est la législation qui autorise ou non les agriculteurs à épandre après avis de l'ANSES. Selon le produit et son mode d'application, les distances non traitées le long des zones habitées sont de :

- 0 m pour la plupart des produits phytos homologués en bio
- 3 ou 5 m pour la plupart des produits (10 m en arboriculture)
- 10 ou 20 m incompressibles pour les produits les plus à risque

Excepté pour les produits les plus à risque, certaines distances peuvent être réduites à 3 m par des chartes départementales si l'agriculteur utilise des buses de pulvérisation "dernière génération".

Pourquoi ne pas tout faire en bio ?

En bio, on utilise des techniques alternatives aux phytos de synthèse, y compris avec un pulvérisateur. Les rendements sont souvent plus faibles et variables. Le passage en bio n'est pas toujours facile avec, pour certaines productions, des impasses techniques. C'est une prise de risque dans un marché concurrentiel mais, si la demande des consommateurs se poursuit, le nombre d'agriculteurs bio augmentera encore.

Agriculture bio et conventionnelle sont complémentaires pour répondre à la diversité des attentes des consommateurs. Les agriculteurs échangent régulièrement sur les pratiques, c'est donc toute la profession qui progresse ensemble.



L'objectif pour l'agriculture conventionnelle est de parvenir à un bon équilibre entre les exigences de santé, non discutables, et les bénéfices apportés par un usage raisonné des phytos pour la protection des cultures :

- pour garantir des aliments de bonne qualité nutritionnelle et sanitaire,
- en quantité suffisante et à des prix abordables pour les consommateurs.



Le saviez-vous ?

Produit phytosanitaire, pesticide, herbicide, insecticide, anti-limaces...

Plusieurs termes sont utilisés pour décrire les produits servant à protéger les plantes dans leur bon développement. Les herbicides servent à lutter contre les "mauvaises" herbes, les fongicides contre certains champignons et les insecticides contre certains insectes ravageurs, comme la mouche du semis qui peut, par exemple, détruire la totalité d'un champ.



100 % des agriculteurs qui appliquent des phytos ont été formés à leur usage et aux nouvelles techniques permettant de les limiter. Cette **formation obligatoire appelée "Certiphyto"** est renouvelée tous les 5 ans.

3500 exploitations bretonnes se sont engagées depuis 2014 dans des démarches pour réduire l'utilisation des phytos et partager leurs pratiques. Les **résultats sont encourageants** : en moyenne, le nombre de doses phytos utilisées a baissé de 30% en 4 ans au sein des réseaux de fermes tests.

74 % des molécules disponibles au début des années 90 ne sont plus sur le marché. La part des produits les plus à risque a diminué, celle des produits issus de substances naturelles et des produits utilisés en bio a augmenté.

60 000 km² de terres agricoles en moins en France depuis 1961 soit la région Grand Est ! Cette urbanisation amène une **proximité plus importante entre agriculteurs et riverains.** Notre indépendance alimentaire est une force et passe par le maintien de l'agriculture dans nos territoires.

Vous habitez à proximité d'un champ et vous êtes inquiet pour vous-même ou votre entourage ?

Votre réflexe doit être d'en échanger directement avec votre voisin agriculteur : chaque situation étant unique, c'est la personne la plus à même pour répondre à vos interrogations et échanger sur les traitements et techniques dans les champs.

Contacts



Pour toute question sur l'épandage de produits phytosanitaires, contactez la Chambre d'agriculture :



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE

- **Côtes d'Armor** :
arnaud.montigny@bretagne.chambagri.fr
- **Finistère** :
anthony.charbonnier@bretagne.chambagri.fr
- **Ille-et-Vilaine** et • **Morbihan** :
anne.courtois@bretagne.chambagri.fr



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
Développement agricole et rural

Pour bien vivre ensemble à la campagne, privilégions toujours le dialogue.